



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 08 septembre 2021

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absent, excusé : Benoît Plantec

1- Courriers divers :

- Courriel de Guimiliau Us Pont Meur demandant la rétrogradation de son équipe 2 du championnat de D3 H en D4, et création d'une entente avec Lampaul Guimiliau Es.
La Commission donne son accord.
- Courriel du club de Fc Gars du Roch Plounéour Ménez souhaitant d'intégrer la D3 si des places restaient vacantes.
Réponse effectuée par le Président de la Commission qui regrette de ne pouvoir accéder à leur requête.

2- Championnats :

- **Courriel de l'Us Cléder en date du 03 septembre demandant la rétrogradation de son équipe 2 de D1 en D3 en raison d'un problème d'effectif.**
La Commission Sportive accepte cette rétrogradation et place l'équipe de l'Us Cléder 2 dans le groupe H de D3 à la place de L'Us Pont Meur Guimiliau 2 (le groupe était devenu déficitaire suite à la demande de rétrogradation de Guimiliau en D4).
Conformément au règlement du championnat seniors l'équipe 2 de l'Us Cléder pourra prétendre à une accession en D2 si celle-ci se trouvait en position d'accession.
- **Courriel de GMH Plomodiern en date du 08 septembre concernant le positionnement du club en D1 suite à la demande de rétrogradation de l'Us Cléder 2 en D3.**
Après communication téléphonique avec le Vice-Président de GMH Plomodiern, le président de la Commission Sportive a précisé que, conformément à la décision prise dans sa réunion du 12 juillet, si une place devenait vacante en D1, priorité sera donné à Plomodiern pour y accéder.
De fait, la Commission donne un avis favorable pour remplacer l'équipe de Us Cléder 2.
Le club de Plomodiern a pris contact avec le club de Es Berrien Huelgoat pour lui proposer une inversion en raison de leur situation géographique.
Les 2 clubs ayant donné leur accord écrit, la Commission Sportive décide d'intégrer l'équipe de Es Berrien Huelgoat dans le groupe G de D1 en lieu et place de l'exempt, et Gmh Plomodiern dans le groupe D de D1 à la place de l'Es Berrien Huelgoat.
Conformément au règlement du championnat seniors l'équipe 1 de Gmh Plomodiern ne pourra pas prétendre à une accession en R3 si celle-ci se trouvait en position d'accession.
En conséquence le groupe D de D2 devient un groupe à 11, l'équipe classée 10^{ème}, a minima, sera rétrogradée en D3 à l'issue de la saison 2021-2022.

D'autre part, la Commission Sportive reporte à une date ultérieure la rencontre de D1 G devant opposé Es Berrien Huelgoat 1 à Plouézoch Fc 1.

- **Championnat de D4 – conventions d'entente.**

La Commission prend note des demandes d'entente suivantes :

- Tréglonou Us Aber Benoît / Lannilis SC sous le nom de Tréglonou Us Aber Benoît 2
- Guimiliau Us Pont Meur / Lampaul Guimiliau Es sous le nom de Guimiliau Us Pont Meur 2
- Lennon Us / Chateauneuf Us sous le nom de Lennon Us 2
- Plonévez Gas / St Goazec sous le nom de Plonévez G 3
- Plourin les Morlaix Av / Ste Sève Fc sous le nom de Plourin les Morlaix Av 3

- **Groupes du championnat de D4 :**

La commission a établi 10 groupes de 11 ou de 12 équipes et prépare les calendriers qui seront disponibles début semaine 37.

2- Forfaits :

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
05/09/2021	Cpe de Bretagne	St Thurien Us 1	Nevez Es 1	St Thurien Us 1	25,00 €
05/09/2021	Cpe de Bretagne	Langolen Es 1	Elliant M 1	Langolen Es 1	25,00 €
05/09/2021	Cpe Bretagne	Ile Tudy Us 1	Combrit Ste Marine Fc 1	Ile Tudy Us 1	25,00 €
05/09/2021	Cpe District	Santec As 2	Cléder Us 2	Cléder Us 2	15,00 €
05/09/2021	Cpe District	Plougonvelin Us 2	Plabennec Sde 3	Plabennec Sde 3	15,00 €
05/09/2021	Cpe District	Bannalec Fg 2	Briec P 2	Briec P 2	15,00 €
05/09/2021	Cpe District	Elliant M 2	Quimper Ergué Armel Fc 2	Elliant M 2	15,00 €
05/09/2021	Cpe District	Ergué Gabéric Am 2	Quimper Us 2	Quimper Us 2	15,00 €

3- Coupes :

Avant le tirage au sort des coupes, en présence des clubs qualifiés, une minute de silence a été observée en hommage à Axel et Bruce , deux jeunes joueurs du club de Quimper Ergué Armel Fc décédés tragiquement le week-end dernier.

- Coupe de France : la Commission procède au tirage au sort des 31 rencontres du 3^{ème} tour en présence des clubs qualifiés
- Coupe de Bretagne : la Commission procède au tirage au sort des 51 rencontres du 2^{ème} tour en présence des clubs qualifiés.
- Coupe du Conseil Départemental : la Commission procède au tirage du 1^{er} tour, 23 rencontres au programme.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN